

Adresse du conseil général de la commune, du comité de surveillance et de la société populaire de Bruyères-Libre (Seine-et-Oise) félicitant la Convention pour avoir déjoué les complots, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune, du comité de surveillance et de la société populaire de Bruyères-Libre (Seine-et-Oise) félicitant la Convention pour avoir déjoué les complots, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 462;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23155_t1_0462_0000_3

Fichier pdf généré le 09/07/2021

montagne d'Hautvillers. Toujours ralliés autour de la Convention, et ennemis déclarés de toute espèce de tyrannie, ils ne connaîtront jamais que la République, et jurent de ne point exister sans République.

GILBERT (*présid.*), F. NICOLAS (*secrét.*).

p'

[*La sté popul. et républicaine de Beaumont* (1), *aux représentants du peuple français près la Conv.; Beaumont, 19 therm. II*] (2)

Citoyens,

Gloire immortelle soit rendue à votre génie surveillant, votre courage héroïque et votre fermeté inébranlable ! Les trames les plus abominables, les projets les plus perfides et les trahisons les plus criminelles, ourdis par la scélératesse et l'ambition, sont donc déjoués et dissous.

Quel bonheur pour nous d'avoir vu le Catilina moderne (l'infâme Robespierre) et ses complices tomber sous la glaive de la loi. L'homme juste et vertueux se réjouit, et le traître est saisi d'effroi. Guerre éternelle au dernier, c'est le cri de toute la famille.

Dignes législateurs, c'est en vous félicitant sur vos glorieux travaux que nous vous invitons à rester à votre poste, qui demeurera toujours ferme et inébranlable, le peuple français en étant l'appuy. Soyez convaincu du plus pur patriotisme qui nous anime. Nous jurons tous de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le soutien de notre liberté, jusqu'à ce que le dernier des traîtres et des tyrans ait expié la peine due à ses forfaits. Vive la République !

GRIVEAU (*présid.*).

q'

[*La municipalité, le conseil g^{al} de la comm., le c. de surveillance, et la sté popul. de Bruyères-Libre* (3), *réunis en assemblée générale le 23 therm. II, à la Conv.*] (4)

Citoyens représentants,

C'est un grand titre de plus que vous avez acquis à notre reconnaissance que d'avoir encore déjoué tous les affreux complots des conspirateurs, et livré au glaive de la loi cet horrible triumvirat qui vouloit nous recharger de fers.

Le tyran Robespierre vomi par les enfers, ce tigre qui ne s'abreuvait que du sang des hommes libres, qui, sans cesse, proféroit les mots de vertu, de probité, et qui n'étoit que l'instrument du crime, n'est plus. Ses principaux complices sont tombés avec lui dans l'abyme de l'éternité.

(1) Distr. de Nemours, Seine-et-Marne.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 63. Mention dans *B^{ia}*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) Bruyères-le-Châtel, Seine-et-Oise.

(4) C 315, pl. 1 265, p. 67. Mention dans *B^{ia}*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

Et ceux qui se préparaient à les servir dans leur sanguinaire conjuration tremblent d'être découverts, mais ils n'échapperont point à votre salutaire vigilance. Ils iront bientôt grossir l'infâme groupe de ces monstres qu'aucun de nous n'idolâtra un seul instant.

Continuez, législateurs, de remplir votre mission glorieuse. Vous avez bien mérité de la patrie : elle vous devra tout son bonheur. C'est, en peu de mots, vous dire que notre admiration égale notre attachement sans bornes pour vous. Il n'est pas un seul citoyen de cette commune paisible qui, tous laborieux, respectent et exécutent ponctuellement vos lois, il n'en est aucun qui ne soit prêt à verser son sang pour la Convention et pour le soutien de la liberté. La liberté est une lumière produite par les vertus. Elles seules peuvent la faire triompher.

Ne vous le dissimulez pas, législateurs, les plus zélés partisans de la révolution tremblaient en silence pendant que Cromwel-Robespierre, mettant la terreur à l'ordre du jour, semblable au tyran du Maroc, faisoit tomber les têtes à volonté. Il auroit sans doute fini par bâtir des tours avec les crânes de ses victimes, cet exécration cannibale ! Mais depuis que le tartare a reçu dans son sein ce bourreau de l'humanité, ce Phalaris moderne, la République respire. Désormais la justice, en rassurant l'innocent, ne fera pâlir que le coupable.

Législateurs, nous osons croire que vous avez porté le plus grand coup à nos ennemis, et que, par votre énergie et le règne des vertus, vous avez rendu tous les citoyens français, sans aucune exception, autant républicain par goût que par principes.

Ceux de Bruyères-Libre, rassemblés autour du bûcher, où tous les attributs du fédéralisme et de la tyrannie, où tous les noms des traîtres ont été incinérés, ont juré, aujourd'hui 10 août, de vivre libres ou de mourir pour la Convention et la République. Vive la Convention nationale ! Vive la République une et indivisible, qui a bien mérité de la patrie !

COUDRAY (*maire*), RENAULT (*agent nat.*), REGNIER (*off.*), CORET (*off.*), L'HEUREUX (*off.*), ALLIRON (*off.*), OURLY (*secrét.-greffier de la municipalité*)
[et 34 autres signatures].

r'

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Bitche* (1), *à la Conv.; Bitche, 21 mess. II*] (2)

Représentans du peuple françois,

Vous avés sauvés plus d'une fois la patrie, vous avés affermi à jamais sur les débris du trône les bases innébranlables de la liberté, de l'égalité, de l'unité et de l'indivisibilité de la République. Vous avés vomi de votre sein, vous avés dévoué à l'infamie et au supplice les lâches, les intriguans et les traitres, qui s'entendoient

(1) Moselle.

(2) C 313, pl. 1 248, p. 19 (Adresse du 21 messidor, placée indument dans cette liste).